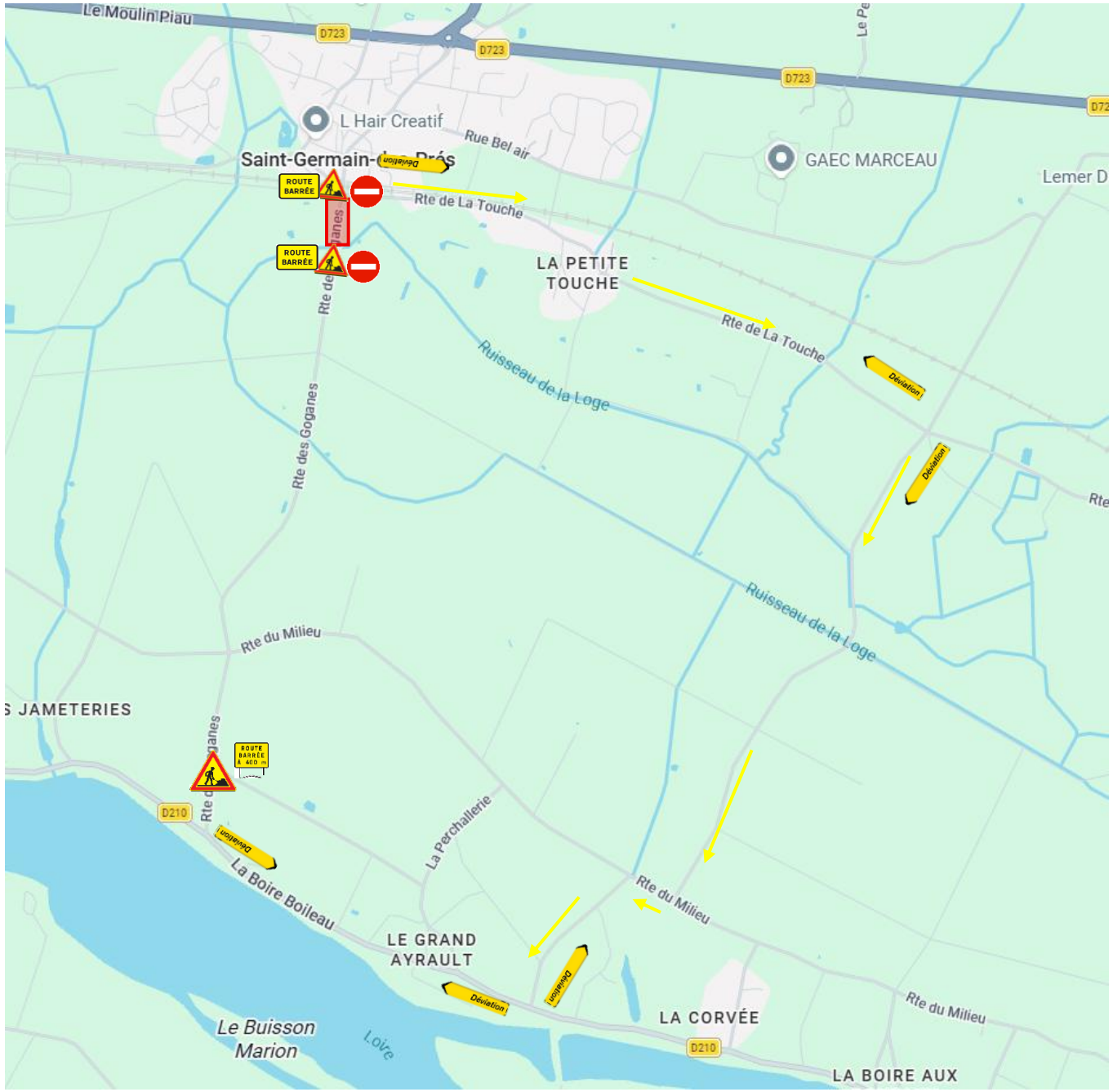


Schéma de déviation pour les trois premières semaines de chantier afin de permettre l'élagage et l'abattage des arbres.

Zone de travaux circulation déviée de 8h30 à 15h30

Déviation



Schéma des éventuelles interactions qui peuvent être rencontrées sur le chantier entre les usagers et les agents tout au long de celui-ci.

- Emprise du chantier
- Zone d'empiètement éventuel
- Zone de traversée